

# SAÔNE *et* LOIRE 71

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT



N°20

PRINTEMPS 2020



# MERCI



# UN PLAN DE SOUTIEN EXCEPTIONNEL



## Notre pays vit une situation inédite depuis le mois de mars, quel rôle pour le Département ?

Nous avons vécu l'inédit avec le confinement, la solidarité à grande échelle, la continuité du service public à distance. Nous avons vécu bon nombre d'initiatives locales, territoriales et une mobilisation remarquable de notre collectivité pour nos concitoyens. La Saône-et-Loire s'est plus que jamais montrée solidaire, à tous les niveaux, et je tiens à redire ma grande fierté d'être président de ce Département.

**Gouverner, c'est prévoir.** Nous avons été là pour faire face à l'urgence et nous serons encore au rendez-vous demain. Nous devons nous préparer à

faire face à un retour à la vie compliqué, douloureux. Nous devons continuer de nous montrer solidaires, au sens premier du terme. Pour sortir de cette crise sanitaire, économique, financière et sociale, il est de notre devoir d'anticiper, d'agir, y compris là où on ne nous attend pas, comme nous le faisons depuis 5 ans maintenant (santé, agriculture, RCEA, THD).

## Anticiper, agir, pour qui et de quelle manière ?

Après avoir aidé nos habitants dans leurs besoins du quotidien, **nous portons assistance à nos forces vives, avec un plan de soutien exceptionnel de 50 M€ que nous avons voté à l'unanimité** le 14 mai lors d'une assemblée départementale extraordinaire. La France, complètement mise à l'arrêt pendant presque deux mois, peine à repartir. C'est pourquoi nous avons voulu un plan en soutien du monde urbain et du monde rural ; un plan qui n'obère pas les capacités financières de la collectivité, sans augmentation des impôts ; un plan simple, compréhensible et efficace.

Ce plan est un investissement sur l'avenir, afin d'éviter de subir une crise encore plus grave dans 6 mois avec une recrudescence des besoins sociaux. Il vient compléter les initiatives de l'État, la Région, des intercommunalités et des communes.

- **Directeur de la publication :** Stéphane Butny
- **Rédaction :** Juliette Marcout
- **Conception graphique :** Aurélie Clauzel
- **Photographe :** Thierry Convert, CD71
- **Impression :** Imaye graphic
- **Tirage :** 287 000 exemplaires
- **Distribution :** La Poste
- **Dépôt légal :** 2<sup>e</sup> trimestre 2020

Saône-et-Loire 71 est disponible en version numérique sur le site du Département [www.saoneetloire71.fr](http://www.saoneetloire71.fr). Le magazine est accessible aux personnes malvoyantes dans une version texte compatible avec la norme W3C, en version braille et en CD audio.

Les articles contenus dans la page Tribunes n'engagent pas la responsabilité du directeur de la publication.

- **ISSN :** 2431-0530



# DE 50 M€ VOTÉ À L'UNANIMITÉ

Nous sommes la grande collectivité de proximité, le grand frère de toutes les communes de Saône-et-Loire. Au-delà d'un engagement fort, le Département entend bien continuer d'agir.

## Comment ce plan se décline-t-il ?

25 M€ seront dédiés aux solidarités et au médico-social.

**Certains Ehpad risquent d'être en difficulté financière très rapidement, tout comme les services d'aides à domicile**, très souvent le dernier lien pour les personnes âgées et handicapées, à qui il a été demandé, pour éviter la propagation du virus, de limiter les interventions. Les conséquences en pertes financières sont de fait inévitables et dramatiques.

Aux difficultés de ces professionnels s'ajoutent celles **des acteurs qui font vivre nos villes et nos villages, les hôtels, cafés, restaurants, fleuristes, coiffeurs**, etc. Je parle du cordonnier Bertrand de la rue Dufour à Mâcon, de la librairie Les Mille Pages rue Victor-Hugo à Paray-le-Monial, de l'hôtel-restaurant la Fleur de Lys à Cormatin, du restaurant La belle Époque à La Clayette, du magasin de vêtements Gauthier Corail à Louhans, des Jardins de Gribouille, fleuriste à Mâcon, du Café du Commerce à Autun, ou encore du restaurant Le Bistrot de la grimpe au Creusot... Des petits commerces pour lesquels deux mois de fermeture peuvent être fatals à la survie de leur activité.

C'est sans compter **tous ceux du volet touristique qui représente en Saône-et-Loire 5 580 emplois** soit 18,7% de l'emploi touristique régional, avec quelques acteurs de grande envergure à l'image de Touroparc, Diverti Parc... C'est pourquoi ce plan leur consacre 25 M€ détaillés dans les pages de ce magazine.

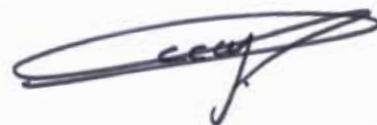
## Aujourd'hui, c'est 50 M€. Et demain ?

J'ai bien conscience que ce plan d'envergure ne règlera pas tous les problèmes. C'est un premier rendez-vous, des premières mesures. **Demain, nous serons encore au rendez-vous.**

En juin déjà, **avec le plan environnement** pour apporter une nouvelle fois notre **soutien aux BTP et aux agriculteurs**. Nous n'oublierons pas non plus la **filière équine et d'autres secteurs** pour lesquels nous avons déjà pris des initiatives ces dernières semaines. Par exemple **le sport** avec des clubs impactés, la perte de partenaires privés et sans doute malheureusement la perte d'emplois. Nous avons déjà pris des mesures en décembre dernier en doublant le budget sport pour le porter à 2 M€, puis en en versant en intégralité les subventions votées. Nous avons également anticipé avec **le monde associatif et culturel** en maintenant de la même manière le versement des subventions votées, **même en cas d'annulation de la manifestation.**

Depuis que je suis Président de ce beau département, je répète à l'envi que nous sommes la grande collectivité de proximité, le grand frère de toutes les communes de Saône-et-Loire. Au-delà d'un engagement fort, le Département entend bien continuer d'agir. Il en va de la survie des acteurs de notre territoire, de la survie de la Saône-et-Loire.

**ANDRÉ ACCARY**  
Président du Département de Saône-et-Loire



## RETOUR SUR IMAGES



# COVID-19 Le Département mobilisé

**Continuité du service public et actions en faveur des Saône-et-Loiriens.  
Retour sur deux mois à votre service.**



**RÉCEPTION,  
CONDITIONNEMENT  
ET LIVRAISON  
DES MASQUES**

Au total, 200 agents volontaires ont assuré des missions de renfort.

### DES MASQUES POUR TOUS

Face à la pénurie de matériels de protection, le Département de Saône-et-Loire a commandé et livré :

- 355 000 masques en tissu ;
- 200 000 masques FFP2 ;
- 1 200 000 masques chirurgicaux.

Plus de 30 000 km parcourus pour livrer les masques, le gel hydroalcoolique, les gants, les charottes et les surblouses commandés.





## DES ORDINATEURS POUR LES ENFANTS ET LES PERSONNES ÂGÉES

100 ordinateurs reconditionnés auprès de l'association « Syntaxe Erreur 2.0 » à Gueugnon ont été achetés et donnés à des structures d'accueil d'enfants placés ou à des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (Ehpad).

**Coût de l'opération :** 10 000 €. 267 familles ont été dotées en tablettes individuelles.

## TÉLÉMÉDECINE : 6 MOIS D'AVANCE DANS LES CENTRES DE SANTÉ

Six mois d'avance pour la télémédecine déployée dès le 26 mars dans les 5 centres de santé territoriaux de Saône-et-Loire afin d'assurer la continuité des soins et la sécurité des soignants et des patients. En l'espace de deux mois, près de 1 000 téléconsultations ont été réalisées.



## UNE AIDE AUX DEVOIRS POUR LES ENFANTS EN DIFFICULTÉ



De nombreux enfants, confinés dans les établissements de protection de l'enfance, ont bénéficié d'aides aux devoirs personnalisées par des agents volontaires. « Ils avaient besoin d'être accompagnés par un adulte, d'attention et de soutien. Je suis contente de leur avoir apporté cela dans ce contexte difficile », indique Sophie Morrone, assistante sociale du Département, qui s'est rendu régulièrement au centre Saint-Exupéry à Blanzay.



# COVID-19 Le Département mobilisé



## DES SERVICES DISPONIBLES ET À L'ÉCOUTE

Dès le début du confinement, et pour respecter les consignes du gouvernement, le Département a fermé tous ses accueils au public. Le télétravail a été massivement déployé. Néanmoins, tous les services sont restés mobilisés pendant cette période. Le contact avec les usagers a été maintenu et les agents ont continué de se mobiliser pour assurer les missions de service public.



## APPORTER DE VÉRITABLES BOUFFÉES D'OXYGÈNE AUX FAMILLES

Pendant le confinement, les travailleurs sociaux du Département ont mis en place un nouveau dispositif : le prêt de jeux. Apportés par les travailleurs sociaux, toujours en respectant un protocole d'hygiène clairement établi en lien avec le médecin de PMI, les jeux ont été prêtés aux familles tant qu'elles en avaient besoin. D'autres projets, en partenariat avec la Bibliothèque de Saône-et-Loire, sont mis en œuvre avec le prêt de livres. Ces actions peuvent paraître anodines mais elles sont primordiales pour ces familles. Ce sont pour elles de véritables bouffées d'oxygène. Face au succès rencontré par ces initiatives, elles seront poursuivies au-delà du confinement.



CELA  
N'ARRIVE  
PAS  
QU'AUX  
AUTRES...

**STOP**  
AUX VIOLENCES  
INTRAFAMILIALES !



VIOLENCES INTRAFAMILIALES  
APPELEZ LE  
**3919**  
Appel anonyme et gratuit  
03 85 41 42 42

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE !  
www.saoneetloire71.fr

ENFANCE EN DANGER  
APPELEZ LE  
**119**  
Appel anonyme et gratuit  
03 85 39 56 03

#### POUR DONNER L'ALERTE EN CAS DE SITUATION D'URGENCE

- ➔ **ENVOYEZ UN SMS AU 114.**
- ➔ **COMPOSEZ LE 39 19 (APPEL GRATUIT) DE 9H À 19H,** pour une écoute, pour recueillir des informations ou pour une orientation auprès des services spécialisés.
- ➔ **APPELEZ LE 119 ALLÔ ENFANCE EN DANGER,** lorsqu'un enfant est victime ou témoin d'une situation de violence ou le numéro dédié à la Saône-et-Loire 03 85 39 56 03 (cellule de recueil des informations préoccupantes).
- ➔ **CONTACTEZ LE 17** pour entrer en relation avec les forces de l'ordre.
- ➔ **CONSULTEZ LA PLATEFORME NATIONALE [arretonslesviolences.gouv.fr](https://arretonslesviolences.gouv.fr), OUVERTE 24H/24 ET 7J/7,** permettant de manière anonyme et sécurisée de signaler des violences, de dialoguer avec des forces de l'ordre formées aux violences sexistes et sexuelles.

## VIOLENCES INTRAFAMILIALES, LE DÉPARTEMENT MAINTIEN SA VIGILANCE

Le scénario était malheureusement prévisible. Depuis le début du confinement, les violences intrafamiliales (VIF) ont explosé au niveau national. En Saône-et-Loire, les forces de l'ordre ont enregistré, au 23 avril 2020, une augmentation de 30 % des interventions liées à des différends familiaux. Le nombre de mineurs exposés à des violences entre conjoints a également progressé.

#### France Victimes 71 a constaté une hausse du nombre de victimes suivies :

- > Du 1<sup>er</sup> janvier au 11 mai : 555 victimes suivies (contre 320 en 2019).
- > Du 16 mars au 11 mai : 307 victimes suivies (contre 239 en 2019), dont 168 nouvelles situations.
- > Du 11 au 25 mai : 44 nouvelles situations contre 28 sur la même période en 2019.

Le Département maintient sa vigilance. C'est pourquoi il a intégré dans son plan de soutien des actions pour accompagner au plus près les victimes de violences intrafamiliales.

*Lire également page 17*

## LES PATIENTS DU COVID-19 ACCUEILLIS DANS DES ESPACES DÉDIÉS



En partenariat avec la médecine libérale et le centre de santé départemental, deux pôles dédiés aux patients suspectés Covid-19 ont été installés à Digoin et Montceau-les-Mines. Pôles ouverts aux médecins salariés du Département.

## REPRENDRE UNE ACTIVITÉ TOUT EN CONSERVANT SON RSA, C'EST POSSIBLE !

À l'instar de ce qui est fait chaque année dans le cadre des vendanges, le Département de Saône-et-Loire, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, la Caisse régionale de la Mutualité sociale agricole et Pôle Emploi, reconduit la même politique pour la filière fruits et légumes.

Un double avantage à ce choix : permettre aux bénéficiaires du Revenu de solidarité active de remettre un pied dans la vie active sans être pénalisés financièrement et permettre à ces professionnels de trouver de la main d'œuvre locale.

## RETOUR SUR IMAGES



# COVID-19 Le Département mobilisé

## DEUX STRUCTURES DÉPARTEMENTALES, DEUX ÉVIDENCES EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE

**AGRIVALYS71** et le **CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ** sont deux structures portées par le Département de Saône-et-Loire. Elles se sont révélées indispensables et incontournables, ont prouvé leur efficacité à renforcer les moyens nationaux et à gagner en réactivité. Retour en images sur le travail de ces équipes.



**CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ**



### UN RENFORT POUR LA MÉDECINE LIBÉRALE ET HOSPITALIÈRE

Les 5 centres de santé territoriaux ont continué d'accueillir tous les patients selon les dispositions édictées par le ministère de la Santé et des Solidarités, pour garantir la sécurité des patients, des médecins et des agents.

Une campagne de communication a été menée pour inciter les Saône-et-Loiriens à continuer de consulter pour le suivi d'autres pathologies.

Deux lieux de consultation spécifiques pour séparer les patients suspects Covid-19 des patients non suspects ont été ouverts.

14 médecins et 2 infirmières ont été formés aux tests virologiques RT-PCR (prélèvement dans le nez) par le Centre d'enseignement des soins d'urgence 71, l'hôpital de Chalon-sur-Saône et l'hôpital de Mâcon.





## AGRIVALYS 71

### **AU SERVICE DES BESOINS DE DÉPISTAGE DE LA POPULATION**

Avec l'appui d'André Accary, Président du Département et de son vice-président chargé de l'agriculture et président du Laboratoire départemental d'analyses, Agrivalys 71 a reçu l'autorisation de l'État de réaliser les tests de dépistage du virus Covid-19.

Les premières analyses Covid-19 ont commencé le jeudi 9 avril 2020 avec une quarantaine de prélèvements transmis par le Centre hospitalier de Mâcon. Près de 6 000 tests ont été réalisés à ce jour.

Le Laboratoire départemental d'analyses dispose de tout le matériel et du protocole d'analyses nécessaires qui sont habituellement destinés pour les filières agricoles et viticoles.





# COVID-19 Le Département mobilisé

## CONTINUITÉ DES MISSIONS POUR LES ÉLUS

À contexte exceptionnel, dispositions exceptionnelles. Les élus ont continué leurs missions, sous forme de visio-conférences, de votes dématérialisés, mais aussi sur le terrain au plus près des habitants dans leurs cantons. Retour en images.



Après la commission permanente et l'assemblée départementale du 10 avril, avec des votes dématérialisés, des commissions spécialisées et réunions sous forme de visio-conférences, l'Assemblée départementale extraordinaire du 14 mai s'est déroulée au Spot, avec l'autorisation de la mairie de Mâcon pour la mise à disposition des lieux, afin de **voter unanimement le plan de soutien départemental de 50 M€.**



Conférence de presse avec les mesures barrières et en audio/ visio pour les médias à distance.



Commissions et réunions diverses en visio-conférences.



Par ailleurs, les élus de la majorité et de l'opposition ont procédé à plusieurs livraisons, de masques et d'ordinateurs dans leurs cantons respectifs.



## LE DÉPARTEMENT A ACHETÉ 200 000 MASQUES POUR LES HABITANTS DES COMMUNES DE SAÔNE-ET-LOIRE DE MOINS DE 2 000 ÂMES.

> La plus grosse distribution concernait le Grand Autunois Morvan : 51 communes dotées, 22 000 masques fournis.

> 24 élus de la majorité et de l'opposition ont par ailleurs distribué 42 000 masques dans 101 communes de leurs cantons respectifs après avoir récupéré leurs colis lors de l'AD du 14 mai.

> En parallèle, des agents ont livré 210 communes.

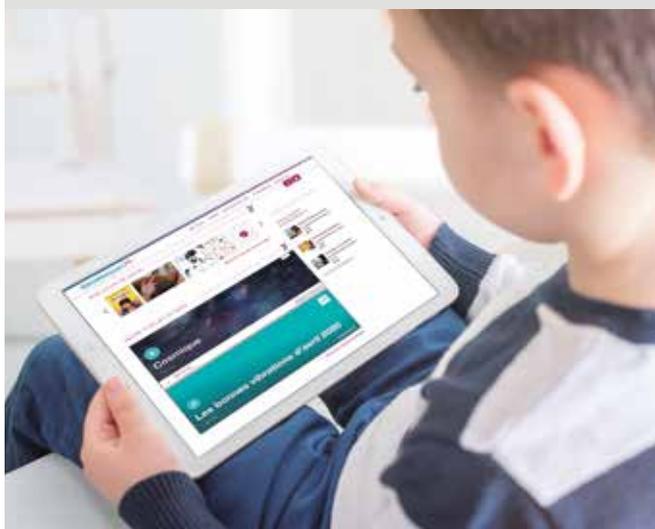




# COVID-19 Le Département mobilisé

## CULTURE ET CONFINEMENT

Les structures culturelles du Département ont fait preuve de beaucoup d'audace et d'originalité pendant la période de confinement. Elles se sont sans cesse renouvelées pour maintenir leurs activités et proposer des contenus variés, ludiques et adaptés à tous les publics. Tour d'horizon d'initiatives qui vont perdurer bien au-delà de la crise sanitaire.



### TOUTE UNE MÉDIATHÈQUE CHEZ SOI !

La Bibliothèque de Saône-et-Loire propose de très nombreux supports de qualité. Il suffit de s'inscrire sur le site de la BDSL ([bibliotheques71.fr](http://bibliotheques71.fr)) pour accéder, via la rubrique « Ressources en ligne » à neuf plateformes numériques toutes plus riches les unes que les autres. Vidéos à la demande, des histoires filmées pour enfants, des playlists, documentaires, apprentissages en ligne...

**bibliotheques71.fr**

**Facebook : Bibliothèque de Saône-et-Loire**

### DU CÔTÉ DE SOLUTRÉ



Visite virtuelle du Musée de Préhistoire et de la Roche de Solutré et vidéos.

**rochedesolutre.com**

**Facebook : Roche de Solutré - Officiel**

### LES ARCHIVES VOUS DÉFIENT



**RÉOUVERTURE  
LE 2 JUIN**

Les Archives départementales ont lancé un appel à identification collaborative des images numérisées des tables de successions, contrats de mariage et testaments du département. Un « challenge du confinement » a également été mis en place. 10 000 soldats de la 1<sup>re</sup> guerre mondiale restent à identifier... À vos claviers !

**archives71.fr**

### L'ÉCOMUSÉE SE RÉVÈLE VIRTUEL

Avec l'Écomusée de la Bresse bourguignonne de Pierre-de-Bresse chaque jour, un article, une anecdote, un objet, une œuvre... et l'exposition virtuelle du Musée des Beaux-Arts de Louhans donation d'André Briard sur l'exceptionnelle

**ecomusee-bresse71.fr**

**Facebook :**

**ecomuseebressebourguignonne**

**Instagram : ecomusedelabresse**



**RÉOUVERTURE  
DÉBUT JUILLET**

### LES AUTRES DATES DE RÉOUVERTURE

**2 juin** : musée du compagnonnage, Maison du Charolais et Lab71

**15 juin** : Centre Eden

**Début juillet** : Grottes d'Azé

# LA GESTION DU COVID-19 EN CHIFFRES

## 2 M€ POUR ASSURER LA PROTECTION DES SAÔNE-ET-LOIRIENS

**21 550** BLOUSES JETABLES commandées  
3 550 reçues / 18 000 en attente de livraison



**550** PAIRES DE LUNETTES  
DE PROTECTION  
250 en attente de livraison

**6 221** LITRES DE GEL  
HYDROALCOOLIQUE commandés  
3 425 reçus / 2 796 en attente de livraison



**10 280** KITS VISITEURS (surblouses,  
surchaussures, charlottes) 10 000 en  
attente de livraison

**2 547** BOITES DE GANTS  
commandées  
1 113 reçues / 1 434 en attente  
de livraison



**2 165** BOITES DE LINGETTES  
commandées

**12 800** CHARLOTTES commandées  
10 000 en attente de livraison



**8 712** SPRAYS OU FLACONS  
DÉSINFECTANTS 4 224 reçus /  
4 488 en attente de livraison

**1,8 million**  
DE MASQUES COMMANDÉS



### POUR LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

**3 550** blouses jetables

**2 600** charlottes

**818** boîtes de 100 gants

**4 700** flacons de gel hydro-alcoolique

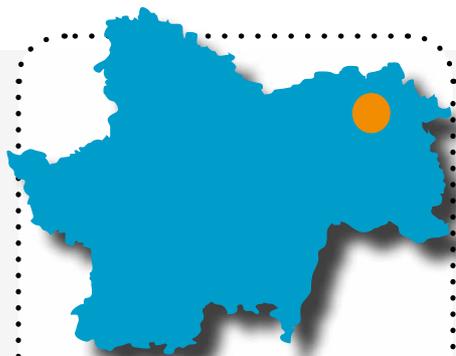
### LOGISTIQUE INTERNE

**5 500** colis conditionnés

**12** tournées de livraisons

## LE DÉPARTEMENT UTILE

### LUMIÈRE SUR LE CANTON DE PIERRE-DE-BRESSE



## PIERRE-DE-BRESSE

Le canton de Pierre-de-Bresse est situé sur l'arrondissement de Louhans et les circonscriptions de Bresse - Val de Saône. Il comporte 33 communes : Authumes, Beaurepaire-en-Bresse, Beauvernois, Bellevesvre, Bosjean, Bouhans, La Chapelle-Saint-Sauveur, Charette-Varennnes, La Chauz, Dampierre-en-Bresse, Devrouze, Diconne, Frangy-en-Bresse, Fretterans, Frontenard, Lays-sur-le-Doubs, Mervans, Montjay, Mouthier-en-Bresse, Le Planois, Pourlans, La Racineuse, Pierre-de-Bresse, Saillenard, Saint-Bonnet-en-Bresse, Savigny-en-Revermont, Saint-Germain-du-Bois, Sens-sur-Seille, Serley, Serrigny-en-Bresse, Le Tartre, Thurey, Torpes.

### SUPERFICIE :

526,52 KM<sup>2</sup>

### DENSITÉ :

30,81HAB/KM<sup>2</sup>



16 224 HABITANTS

### ÉLUS

**Aline Gruet**

Conseillère départementale

**Bertrand Rouffiange**

Conseiller départemental



© DR

## UN TERRITOIRE AUX ATOUTS CONSIDÉRABLES

La richesse du canton de Pierre-de-Bresse recouvre à la fois les activités économiques, touristiques ou encore agricoles. Il possède de réelles ressources environnementales, ce qui en fait un lieu de villégiature privilégié. Situé en Bresse bourguignonne, il bénéficie d'une belle architecture bressane caractérisée par les nombreuses briques rouges. L'hétérogénéité de ce territoire est une force ! Sa faune et sa flore sont remarquablement diversifiées.

Les plaines de Bresse, ses nombreux cours d'eau et ses étangs ont vu depuis longtemps la vie prospérer. Le Château départemental, avec l'Écomusée de la Bresse Bourguignonne, est l'attractivité touristique principale. Le réseau Écomusée, c'est 13 sites à visiter, répartis dans tout le territoire Bressan, pour explorer toutes les facettes de la Bresse bourguignonne dont la Maison de l'agriculture et de l'alimentation à Saint-Germain-du-Bois.

## Il était une fois...

### L'ÉCOMUSÉE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Édifié au XVII<sup>e</sup> siècle par Claude de Thiard de Bissy, en lieu et place d'une maison forte, le château de Pierre-de-bresse est resté aux mains des familles des Thiard puis d'Estampes jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Il est acquis en 1956 par le Département de la Saône-et-Loire et l'Écomusée de la Bresse bourguignonne y installe le siège de son réseau de musées



© DR

en 1981. C'est l'objet d'un classement au titre des Monuments Historiques depuis 1957, tout comme son parc attenant. L'Écomusée de la Bresse bourguignonne est aujourd'hui un réseau de 12 musées et lieux de mémoires présentant l'activité humaine en Bresse dans son contexte historique, géographique, social et culturel.

## PROJETS ET RÉALISATIONS

Les communes du canton de Pierre-de-Bresse ont bénéficié des aides aux territoires accordées par le Département en 2019.

### BRESSE NORD INTERCOM'

Travaux de voirie : **18 000 €**

### BEAUREPAIRE-EN-BRESSE

Aménagement de l'école et changement de fenêtres : **22 102 €**

### BEAUVENOIS

Aménagement du centre bourg : **9 000 €**

### BELLEVESVRE

Mise en accessibilité des sanitaires de la salle des fêtes : **4 741 €**

### BRESSE NORD INTERCOM'

Voirie pour le Tour de France : **45 000 €**

### CHARETTE-VARENES

Création d'un espace multi-jeux : **5 053 €**

### FRETTERANS

Rénovation des façades d'un bâtiment communal : **10 008 €**

### LA CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR

Installation de panneaux photovoltaïques : **10 800 €**

### LAYS-SUR-LE-DOUBS

Réfection totale du toit de la mairie : **17 537 €**

### MERVANS

Mise en accessibilité de la maison des associations : **3 875 €**

### MONTJAY

Réhabilitation d'une maison locative : **17 041 €**

### PIERRE-DE-BRESSE

Extension de l'école maternelle et aménagements (salle de classe et sanitaires) : **72 000 €**

### POURLANS

Réfection de la toiture de la salle des fêtes : **6 012 €**

### SAILLENARD

Aménagement et sécurisation de la place du foyer rural : **9 000 €**

### SAINT-GERMAIN-DU-BOIS

Réhabilitation du réseau d'assainissement rue des Tilleuls : **30 138 €**

### SAVIGNY-EN-REVERMONT

Démolition et construction de nouveaux vestiaires avec buvette et sanitaires publics : **22 500 €**

### SERLEY

Réfection de la toiture d'un logement : **7 457 €**

### TORPES

Sécurisation et remplacement du pont des Tenaudins : **4 800 €**

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE BRESSE NORD

Renouvellement de la canalisation d'eau potable à la Chapelle-St-Sauveur au lieu-dit "les longs Maux" : **14 760 €**

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DE BRESSE NORD

Acquisition d'équipements-crédation d'une plateforme : **11 651 €**



**C'EST DIT!**



Les conseillers départementaux  
du canton de Pierre de Bresse

### Aline Gruet et Bertrand Rouffiange

*Nous sommes très fiers de représenter le Département de Saône-et-Loire dans ce beau canton de Pierre-de-Bresse composé de 33 communes. Nous sommes profondément attachés à notre territoire et à ses habitants. Nous sommes élus de proximité, avec un réel plaisir d'accompagner et de soutenir*

*les projets, les dossiers et les réalisations dans ce canton à grande valeur humaine. Notre priorité, dans l'exercice de notre mandat de conseillers départementaux, est de faire le maximum pour vous être utile et agir pour vous.*

## LE DÉPARTEMENT UTILE

### LUMIÈRE SUR LE CREUSOT 2



### CANTON DU CREUSOT 2

Le canton du Creusot 2 est situé sur l'arrondissement d'Autun et la circonscription Le Creusot/Autun.

Il comporte 5 communes : Le Breuil, Saint-Firmin, Saint-Pierre-de-Varennes et Saint-Sernin-de-Bois ainsi qu'une partie de la commune du Creusot.

### SUPERFICIE :

91,61 KM<sup>2</sup>

### DENSITÉ :

179 HAB/KM<sup>2</sup>



16 409 HABITANTS

### ÉLUS

**Évelyne Couillerot**

Conseillère départementale

**Jean-Marc Hippolyte**

Conseiller départemental



© CD71

## ENTRE DYNAMISME URBAIN ET TRANQUILLITÉ RURALE

Le canton du Creusot 2 respire au rythme de la ville et de la campagne, de l'industrie et de l'agriculture. Situé au sein de la Communauté urbaine Le Creusot Montceau, il présente toutes les facettes du dynamisme urbain et de la qualité de vie périurbaine et rurale. À 45 mn de Lyon et 1h15 de Paris grâce à sa gare TGV, à 30 mn de l'A6, il offre toutes les connexions ; son attractivité est renforcée par son site universitaire, ses grandes entreprises (SNECMA, INDUSTEEL, ALSTHOM...), son tissu de petites et moyennes entreprises (PME), ses commerces et son hôpital.

Avec son cœur creusotin et ses artères irriguant Le Breuil, Saint-Sernin, Saint-Pierre-de-Varennes et Saint-Firmin, il représente un bassin de vie cohérent où il fait bon vivre. La nature est omniprésente avec l'étang de Montaubry, les paysages Saint-Serninois, l'étang de Brandon... et les associations locales ont à cœur de la faire partager à travers de nombreuses marches ou manifestations. Les spectacles culturels et les manifestations sportives sont nombreux, véritables liens entre les habitants grâce à une vie associative riche et développée.

## Il était une fois...

### LA FORGE DE MESVRIN

*C'est au hameau de Mesvrin, situé au point de jonction des trois communes du Creusot, de Saint-Firmin et de Saint-Sernin-du-Bois que le prieur de Saint-Sernin-du-Bois, Jean-Baptiste-Augustin de Salignac-Fénelon (1714 - 1794), choisit d'y établir une forge. Là, il trouve la force motrice d'un ruisseau pour actionner les marteaux et à proximité le combustible. En 1764, la forge fonctionne. Et en 1782, le prieur a la joie de voir tourner, sous la direction du célèbre Wilkinson, le premier laminoir de la région. C'était là l'embryon de la grande usine métallurgique qu'allait devenir Le Creusot.*



© DR

## PROJETS ET RÉALISATIONS

Les communes du canton du Creusot 2 ont bénéficié des aides aux territoires accordées par le Département depuis 2015.

**2019**

### LE CREUSOT

Création d'une salle de travail scénique à l'Alto : **27 000 €**

### SAINT-FIRMIN

Aménagement des cimetières : **6 445 €**

### SAINT-PIERRE-DE-VARENNES

Rénovation intérieure de la salle des fêtes : **22 500 €**

### SAINT-SERNIN-DU-BOIS

Rénovation de bâtiments scolaires : **15 600 €**

**2018**

### LE CREUSOT

Extension et rénovation du restaurant scolaire : **60 000 €**

### LE BREUIL

Travaux sur la toiture de l'école (suite aux intempéries) : **14 022 €**

### SAINT-FIRMIN

Réfection des toitures des logements dans l'ancienne école : **5 500 €**

### SAINT-PIERRE-DE-VARENNES

Réfection du sol et des murs salle Paul Marlot : **3 954 €**

### SAINT-SERNIN-DU-BOIS

Aménagement du centre-bourg : **7 500 €**

**2017**

### LE BREUIL

Construction d'un restaurant scolaire : **70 800 €**

### SAINT-FIRMIN

Rénovation, amélioration de la performance énergétique et mise en accessibilité du bâtiment de Bouvier : **22 125 €**

### SAINT-PIERRE-DE-VARENNES

Rénovation de la salle sportive Paul Marlot : **21 535 €**

### SAINT-SERNIN-DU-BOIS

Restauration du clocher de l'église : **14 750 €**

**2016**

### LE BREUIL

Rénovation et mise aux normes des locaux scolaires dans le cadre de la création d'une salle de classe : **8 220 €**

Classement des archives : **1 500 €**

### LE CREUSOT

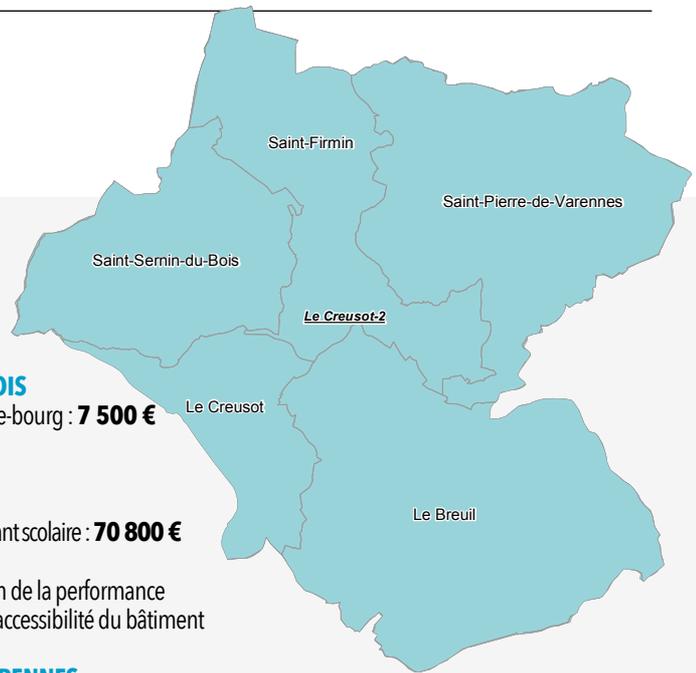
Fourniture et pose de divers équipements technique pour L'Arc, scène nationale : **7 017 €**

### SAINT-FIRMIN

Construction d'une école élémentaire : **60 000 €**

### SAINT-PIERRE-DE-VARENNES

Rénovation et mise aux normes des sanitaires de la salle Paul Marlot : **4 573 €**



### SAINT-SERNIN-DU-BOIS

Rénovation et mise en accessibilité de l'école élémentaire Jacques-Prévert : **18 750 €**

**2015**

### LE BREUIL

Réfection de la toiture du centre culturel François Mitterrand (bibliothèque) : **8 785 €**

### SAINT-FIRMIN

Réfection et mise en accessibilité de la salle communale de Bouvier : **7 858 €**

### SAINT-PIERRE-DE-VARENNES

Extension d'un commerce multiservice : **10 000 €**

### SAINT-SERNIN-DU-BOIS

Rénovation et mise en accessibilité du pôle enfance : **10 466 €**

## C'EST DIT!



Les conseillers départementaux du canton du Creusot 2

### Évelyne Couillerot

*Mon engagement est constant pour une solidarité humaine et territoriale, pour notre canton et notre département. Riches de notre histoire partagée, nous pouvons, résolument tournés vers l'avenir, tisser avec les élus communaux, les associations, les habitants, notre communauté de vie.*

### Jean-Marc Hippolyte

*Je suis fier de représenter depuis 2015 ce canton riche de son passé et de ses paysages. Au sein de l'assemblée départementale, j'ai à cœur de défendre les intérêts de l'ensemble de nos concitoyens, des nombreuses associations et des communes. Mes priorités restent les solidarités et la cohésion territoriale.*

# GRAND FORMAT

## PLAN DE SOUTIEN DÉPARTEMENTAL





**VOTÉ À L'UNANIMITÉ**

## LE DÉPARTEMENT LANCE UN PLAN DE SOUTIEN DE 50 M€

Depuis le début de la période de confinement, le Département de Saône-et-Loire s'est adapté et mobilisé pour répondre à toutes les sollicitations et pour assurer la continuité du service public. Pour autant, il s'agissait seulement de faire face à l'urgence. À cette crise sanitaire s'est ajoutée une crise économique majeure qui touche de plein fouet tous les acteurs du territoire : commerçants, professionnels du tourisme, mais aussi métiers en lien direct avec les personnes âgées (aides à domicile, établissements d'hébergement)...

Pour leur venir en aide, le Département a décidé de mettre en place un plan de soutien de 50 M€.

- **Un plan simple et efficace** qui n'obère pas les capacités financières de la collectivité.
- Un plan qui se fera **sans augmentation des impôts**.
- **Un plan massif**, en complément des initiatives prises par l'État, la Région, les intercommunalités et les communes.
- Un plan qui concerne **aussi bien le monde urbain que pour le monde rural**.

### LES SECTEURS ASSOCIATIFS, SPORTIFS, CULTURELS ET AGRICOLES ÉGALEMENT AIDÉS

Le Département entend bien ne laisser personne sur le bord du chemin pendant cette crise. Ainsi, il a également prévu de compléter ce plan de soutien par d'autres mesures d'ici à la fin de l'année 2020.

Sont concernés **le monde sportif**, pour lequel le Département a déjà doublé le budget (2 M€ voté lors de l'Assemblée départementale de décembre dernier avec le vote du budget), mais aussi **les associations et la culture** pour lesquelles les subventions seront maintenues, même en cas d'annulation d'événements (une partie votée le 10 avril dernier). **Le monde agricole** qui a déjà bénéficié du plan sécheresse en 2018 sera de nouveau soutenu dans le cadre du plan environnement qui sera voté en juin et avec l'amplification d'Agrilocal.

La crise sanitaire Covid-19 a des répercussions sociales et économiques catastrophiques pour le territoire et ses habitants. **L'objectif du soutien départemental pour faire face à cette crise sociale et économique inédite est bien de n'oublier personne ni aucun territoire.**

## GRAND FORMAT

### PLAN DE SOUTIEN DÉPARTEMENTAL

# 25 M€ POUR LA SANTÉ ET LES SOLIDARITÉS

La crise sanitaire Covid-19 a renforcé les fragilités existantes et a précipité brutalement dans la précarité des publics nouveaux. Dans ce contexte, le Département de Saône-et-Loire entend jouer pleinement son rôle d'acteur majeur de l'accompagnement post-crise. Implanté dans 19 Maisons départementales des solidarités et 9 Maisons locales de l'autonomie qui maillent parfaitement le territoire, il est en capacité d'articuler des mesures départementales fortes avec un service de proximité qui s'appuie sur les dynamiques partenariales locales. Une approche territorialisée qui permet de mieux traiter les sujets pour répondre aux multiples besoins des concitoyens.

**Modalités et conditions d'éligibilité :**  
[saoneetloire71.fr](http://saoneetloire71.fr)



## SERVICES D'AIDES À DOMICILE, ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

- Maintien du paiement des heures non réalisées pour les services d'aides à domicile (SAAD)
- 200 €/place aux Ehpad
- Revalorisation du salaire des aides-soignants de la fonction publique hospitalière



## POUR ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP FINANCÉS À 100% PAR L'AIDE SOCIALE DÉPARTEMENTALE

- Soutien en faveur des 3 309 places

## PROTECTION DE L'ENFANCE



- ⊙ 100 €/place financée pour les structures qui accueillent des enfants confiés à la protection de l'enfance
- ⊙ 100 €/mois/enfant pour les assistants familiaux
- ⊙ Augmentation des interventions départementales pour les besoins nouveaux (services intervenant au sein des familles, accompagnement des jeunes...)

## INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE



- ⊙ Soutien aux structures conventionnées qui accompagnent les personnes en situation précaire vers l'emploi ou la formation

## POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES

- ⊙ 150 € par victime dans le cadre du secours d'urgence dans l'attente de l'ouverture de nouveaux droits
- ⊙ Financement de nuits d'hôtel en cas de mise à l'abri en urgence
- ⊙ Simplification des démarches pour accéder à un accompagnement psychologique.



## INVESTIR DANS L'ÉQUIPEMENT



- ⊙ 1 M€ pour du matériel de pointe adapté à la désinfection des locaux dans les structures accueillant des personnes malades ou fragiles.
- ⊙ 500 000 € pour l'acquisition de tablettes pour les établissements et services médicosociaux
- ⊙ 650 000 € pour le déploiement de la télémedecine et pour la phase 2 développée au centre de santé départemental
- ⊙ 2 M€ pour l'achat de masques, solution hydroalcoolique, lunettes, visières, écrans de protection, blouses...



**Témoignage Claude Cannet,**  
vice-présidente du Département de Saône-et-Loire,  
chargée des affaires sociales, du 5<sup>e</sup> risque, des seniors,  
des personnes handicapées et des offres de soins

La crise sanitaire que nous vivons a exacerbé les fragilités de nombreux publics. Le Département de Saône-et-Loire, compétent dans le domaine des solidarités, va répondre présent pour tous : personnes âgées, personnes en

situation de handicap, bénéficiaires du RSA, enfants en danger, ménages en grande difficulté. **Nous aiderons en effet financièrement ces foyers dont l'un du couple a vu son activité professionnelle impactée durant la période des mois de mars, avril ou mai 2020** entraînant une diminution des ressources de la famille et rencontrant de fait des difficultés pour faire face au paiement de ses charges courantes (loyers, alimentation, factures...)

Nous compenserons la perte d'activité **des établissements habilités à l'aide sociale**, structures qui agissent auprès de 10 000 personnes âgées à domicile et Ehpad. 8 700 emplois sont en jeu. Nous soutiendrons également **les établissements et services de la protection de l'enfance** qui seront financés sur la base de l'activité prévisionnelle en fonction des effectifs confiés.

Cette crise sanitaire s'accompagne d'une crise économique et sociale qui se caractérisera notamment par une augmentation plus importante du nombre de bénéficiaires du Revenu de solidarité active. Nous devons l'anticiper. C'est pourquoi nous **renforcerons le dispositif d'insertion sociale et professionnelle**. Enfin, **nous investirons massivement dans les nouvelles technologies et le matériel de protection** qui ont fait défaut pendant l'épidémie et qui ont fait l'objet de difficultés d'approvisionnement importantes.

## LE FONDS DE SOLIDARITÉ, UN DISPOSITIF D'AIDE D'URGENCE

Le Département a créé un fonds de solidarité à titre temporaire pour répondre au besoin d'aide d'urgence dû à la perte significative et brutale des revenus d'une activité professionnelle salariée ou indépendante en raison des mesures sanitaires de confinement. Il s'adresse à toute personne ou famille éprouvant des difficultés pour faire face aux charges courantes (loyers, factures d'énergie, alimentation...).

Il s'agit d'une aide unique, d'un montant maximum de 500 €.

Ce fonds s'ajoute aux différentes aides sociales déjà proposées par le Département. Il permettra d'aider des personnes qui jusqu'alors ne pouvaient pas bénéficier de ces dispositifs.

**Modalités et conditions d'éligibilité :**  
[saoneetloire71.fr](http://saoneetloire71.fr)

## GRAND FORMAT

### PLAN DE SOUTIEN DÉPARTEMENTAL

# 25 M€ AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES

Dès le 16 mars, les Régions, les Départements, les EPCI et les communes se sont mobilisés aux cotés de l'État qui a mis en place des mesures d'accompagnement économique : accès au chômage partiel, au fonds de solidarité national... Mais ces aides ne seront pas suffisantes notamment pour les petites entreprises et les secteurs du tourisme, de l'hébergement et de la restauration. C'est pourquoi le Département de Saône-et-Loire met place plusieurs dispositifs pour soutenir ces secteurs.



## 12 M€ POUR LES ACTEURS DU MONDE ÉCONOMIQUE

Le Département va verser **1 500 €** à chaque entreprise bénéficiant du fonds de solidarité national (**TPE, indépendants, micro-entrepreneurs et profession libérales**), qui répondent aux critères de taille et de difficultés économiques et dont le siège social est situé en Saône-et-Loire.

**Modalités et conditions d'éligibilité :**  
[saoneetloire71.fr](http://saoneetloire71.fr)



## PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Trois questions à Michel Suchaut,

président de la Chambre de commerce et d'industrie de Saône-et-Loire

### Que va apporter le plan de soutien du département à l'économie de Saône-et-Loire ?

Ce plan va compléter le dispositif existant au niveau national mais surtout, il permet une meilleure individualisation. Il ne s'agit pas que d'argent, il apporte une vraie réponse à des besoins de territoire. Outre les difficultés financières, les acteurs économiques doivent faire face aux problèmes de ressources humaines, de sécurité, d'inquiétude sur l'avenir. Ce plan va aider au redémarrage des entreprises et à la relance indispensable pour repartir au mieux.

### Alors justement, que pensent les acteurs économiques du territoire de ce plan ?

La reprise économique sera très sectorielle. Les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme sont les plus vulnérables et le risque de dépôt de bilan peut devenir considérable. Leurs activités

sont pleinement liées à l'attractivité du territoire. Et l'ambiance n'est pas favorable à l'épanouissement, la confiance doit revenir. Nous avons eu nombre d'échanges au cœur des territoires pour suivre les différents secteurs d'activité. Encore une fois, il ne suffira pas d'injecter de l'argent, mais aussi rétablir la confiance, accompagner et soutenir. Le Département en tient compte dans son plan.

### Comment analysez-vous ce contexte et quelle suite ?

Cette crise n'a rien d'une crise économique classique car aujourd'hui, il n'y a ni offre, ni demande. Elle n'est pas comparable aux précédentes crises comme celle de 1929 où les conséquences ont été différentes selon les Etats. Nous devons aujourd'hui face à l'interdépendance des pays du fait de la mondialisation. La relocalisation des activités est nécessaire mais prendra du temps car elle dépend avant tout d'une logique de marché. Il nous faut

réfléchir à notre niveau de dépendance, réfléchir à renforcer la compétitivité de nos entreprises. Il y a des nouvelles orientations à donner en tenant compte des habitudes sociétales contre lesquelles nous ne pouvons aller...

**100 000 €**

c'est le montant octroyé par le Département pour doubler le fonds d'accompagnement psychologique et financier des dirigeants d'entreprises en situation de détresse morale en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI).

## GRAND FORMAT

### PLAN DE SOUTIEN DÉPARTEMENTAL



## 8 M€ POUR LES ACTEURS DU TOURISME

Depuis la loi NOTRe, les Départements ne peuvent plus verser directement une aide économique à une entreprise. En revanche, le Département de Saône-et-Loire propose **une contribution financière** pour les commerces de la restauration et de l'hébergement du tourisme s'ils acceptent de devenir Ambassadeur de Route71.

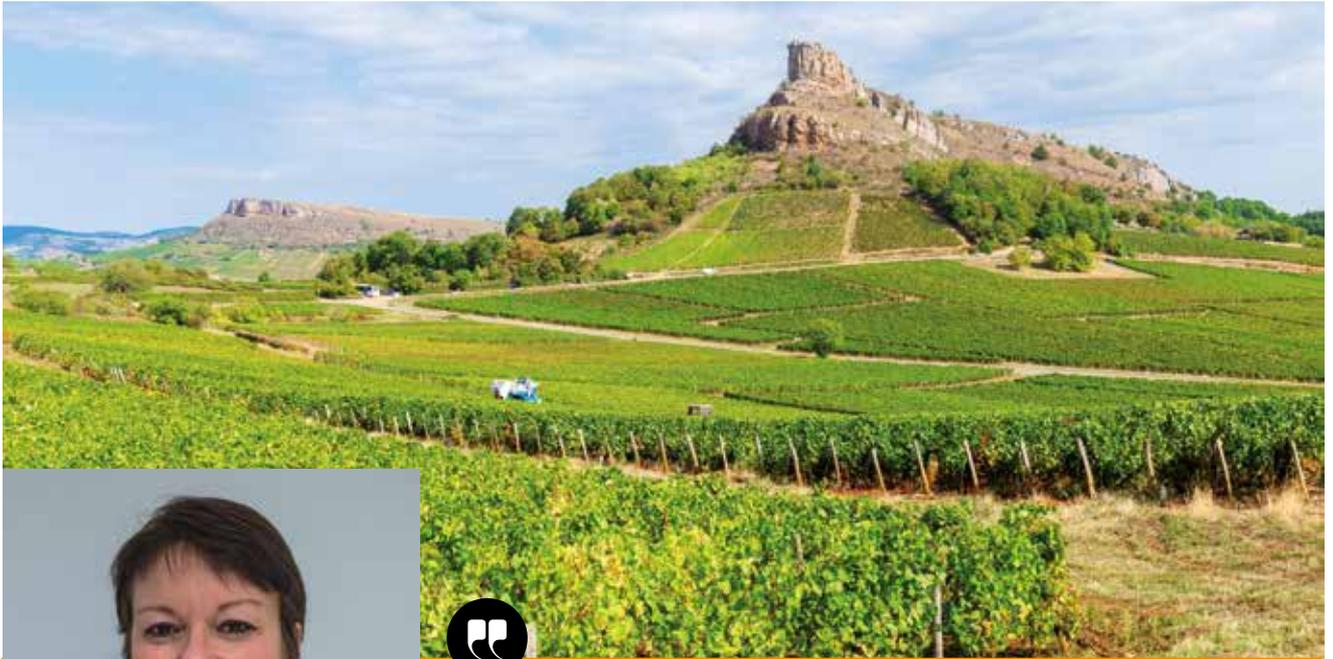
**Modalités et conditions d'éligibilité :**  
[saoneetloire71.fr](http://saoneetloire71.fr)



## 5 M€ POUR LES STRUCTURES MAJEURES DU TOURISME

En coopération avec la CCI et les services de l'État, le Département propose **un accompagnement spécifique à chaque structure avec des modalités d'intervention adaptées en fonction du cas** (entrée au capital d'équipements privés, avances remboursables, prêts d'honneur, achats de prestations, aide à l'investissement, aide à l'immobilier et au foncier d'entreprise...). Cela concerne les parcs de loisirs, parcs d'attractions, équipements ludiques, établissements de thermalisme, de tourisme fluvial...

**Modalités et conditions d'éligibilité :**  
[saoneetloire71.fr](http://saoneetloire71.fr)



## UN PLAN DE RELANCE POUR LE SECTEUR DU TOURISME

**Élisabeth Roblot**, 12<sup>e</sup> vice-présidente chargée du tourisme  
et de l'attractivité du territoire

Le Président André Accary a compris, depuis le début du mandat, que le tourisme était un vecteur important pour le développement d'un territoire. **Depuis 2015, nous avons déployé des moyens financiers considérables pour communiquer sur notre département, et faire de la Saône-et-Loire une véritable destination touristique.**

L'application web Route71, Bourgogne du Sud (qui regroupe toute l'offre touristique du territoire et qui permet à chacun de préparer sa route) a été lancée il y a tout juste un an à Brancion. Nous comptons près de 30 000 téléchargements, et le déploiement des bornes prévues cette année (dans les villages d'appellation et dans les villes emblématiques du département) fera accroître la notoriété de cet outil numérique.

**Quand la crise sanitaire est apparue, nous avons immédiatement préparé un plan de relance pour le secteur du tourisme.**

Nous nous devons d'aider rapidement les sites « totémiques » du département, comme les parcs d'attractions, car la Saône-et-Loire ne peut pas se passer de ces prestataires, qui pour certains se retrouvent avec des soucis financiers parfois insurmontables.

**Nous avons donc voté une enveloppe de 5 millions d'euros** qui permettra à un certain nombre d'entre eux, qui en feront la demande, de passer ce cap difficile. L'aide pourra se décliner sous plusieurs formes.

Par ailleurs, **les prestataires d'hébergements et de restaurations, contraints de fermer dès le 17 mars, se devaient d'être soutenus, sans restriction.** C'est ainsi que nous avons imaginé de renforcer la promotion de Route71, à travers la création d'un réseau d'ambassadeurs. Ainsi, tous les hôtels, campings, restaurants, débits de boissons, gîtes et chambres d'hôtes peuvent déposer une demande sur le site du Département : ils deviendront ambassadeurs de Route71,

en faisant la promotion de cet outil numérique. En contrepartie, ils recevront une aide départementale. **Nous avons voté une enveloppe globale de 8 millions d'euros pour ce dispositif.** Cette aide est destinée à tous les hébergeurs et restaurants, sans restriction. C'est un dispositif que l'on a voulu simple : pas plus de 10 minutes pour remplir le formulaire en ligne.

Chaque ambassadeur recevra ensuite un kit de communication, et pourra ainsi assurer la promotion de Route71, et par là même, sa propre promotion. Cet outil va devenir un véritable fédérateur pour le territoire.

**Nous espérons que ce dispositif aidera les établissements à passer ce cap difficile**, et sommes persuadés que la promotion de Route71 permettra à chacun une meilleure notoriété.

En route (71) pour une saison touristique particulière mais que nous voulons la plus dynamique qu'il soit.

## LE DÉPARTEMENT UTILE

POUR LES TERRITOIRES

# POUR L'ANNÉE 2020, 9 M€ D'AIDES AUX COMMUNES ET AUX INTERCOMMUNALITÉS

Le Département accompagne les projets portés par les territoires avec une ingénierie technique et un dispositif d'aides financières. Cette politique ambitieuse est guidée par 2 objectifs : donner les moyens aux collectivités locales de réaliser leurs projets et favoriser l'activité économique locale par les travaux générés, principalement dans le secteur du bâtiment et travaux publics (BTP). Cette année, le Département soutient 414 projets à hauteur de 7,5 M € et 6 projets structurants à hauteur de 1,5 M€.

- **138 dossiers pour les infrastructures** permettant d'améliorer l'accessibilité et l'accueil des publics (mairies, salles des fêtes, salles de réunion, de co-working, équipements sportifs, etc.) pour un montant de 2,5 M€ dont 1,11 M€ pour les accueils périscolaires et la petite enfance (42 dossiers)

- **102 dossiers pour améliorer le cadre de vie et les projets s'adaptant aux enjeux climatiques en lien avec le développement durable** (eau, énergies renouvelables, traitement des déchets, régulation thermique, amélioration de l'habitat, aménagement de bourg...) pour un montant de 2,7 M€.

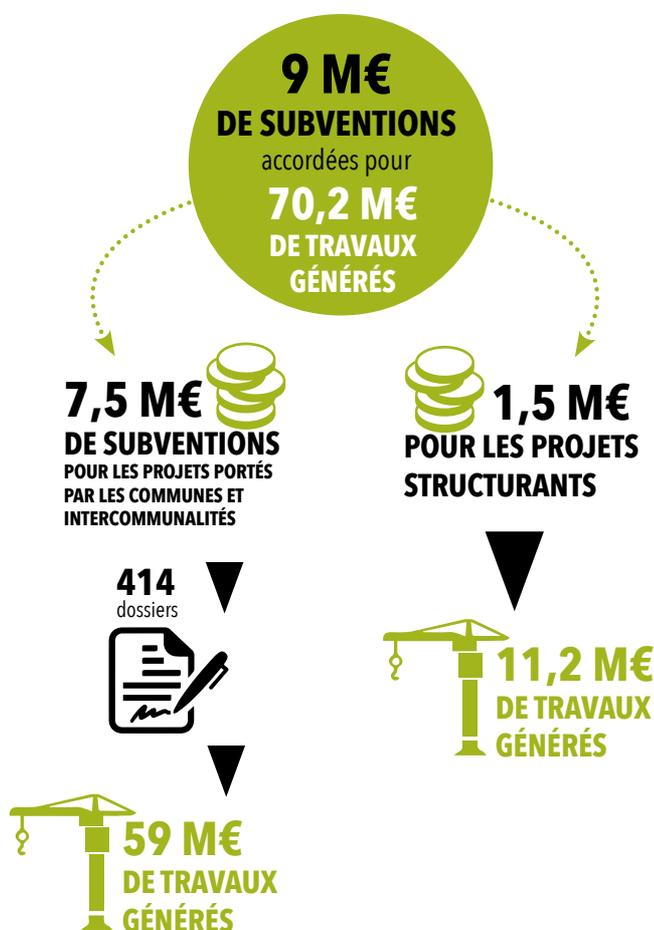
- **35 dossiers pour des projets liés à l'attractivité des territoires** (culture, patrimoine, équipements touristiques) pour un montant de 1,2 M€.

- **134 dossiers pour l'infrastructure et le numérique** avec des projets de voirie d'un montant de 700 000 €.

- **5 dossiers pour la santé** notamment pour des projets d'établissements médicaux d'un montant de 185 000 €.

Les aides consacrées aux projets structurants ont été mises en place en 2018. Il s'agit de soutenir financièrement un projet de territoire par bassin de vie (territoire SCoT\*, soit 6 projets soutenus par an). La réalisation de ce projet peut être pluriannuelle. L'objectif est de développer l'attractivité touristique, l'offre sportive, la santé, le cadre de vie... en répondant aux besoins spécifiques des territoires. Le Département veille à ce que chaque projet soutenu soit bénéfique à l'ensemble du bassin de vie et soit porté par toutes les collectivités.

\*Schéma de cohérence territoriale





## LES AIDES AUX TERRITOIRES 2015-2020



**2 487** DOSSIERS



**41 M€** DE SUBVENTIONS



**354,2 M€** DE TRAVAUX GÉNÉRÉS

©DR



## RELANCER L'INVESTISSEMENT PUBLIC

### Trois questions à Sébastien Martin,

1<sup>er</sup> vice-président chargé de l'aménagement et de l'aide aux territoires, des infrastructures et des routes

#### Quelles sont les principales caractéristiques du dispositif Saône-et-Loire 2020 ?

Le Département propose d'accompagner financièrement et dans l'ingénierie les communes et intercommunalités de Saône-et-Loire dans leur projet. C'est un dispositif simple et efficace qui fait ses preuves, chaque année depuis 2015. Tous les maires et les élus locaux le reconnaissent.

#### En quoi ce dispositif répond aux attentes des communes et intercommunalités ?

Plus que jamais, les maires et les élus locaux ont besoin de rapidité et de réactivité. C'est exactement ce que nous proposons avec ce dispositif, accessible à tous (communes et intercommunalités), sans dossier administratif complexe ou temps d'instruction qui s'éternise. Nous allons à l'essentiel.

#### Comment va-t-il permettre de relancer l'activité économique de notre territoire ?

Avec la crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons, il y a une réelle nécessité de relancer l'investissement public. L'appel à projets prend toute son évidence avec un dispositif qui permet de soutenir l'économie locale, notamment dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics.

**Retrouvez l'ensemble des projets soutenus sur une carte interactive à consulter sur le site Internet du Département : [saoneetloire71.fr](http://saoneetloire71.fr)**

# 414 PROJETS SOUTENUS

## 6 PROJETS STRUCTURANTS

### PROJETS SOUTENUS

#### PAYS DE L'AUTUNOIS-MORVAN

**Communauté de communes du Grand Autunois Morvan**

Extension de la ZAE de Saint-Forgeot

**Aide départementale : 250 000 €**

#### COMMUNAUTÉ URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU

**Communauté urbaine Le Creusot-Montceau**

Implantation d'une recyclerie communautaire

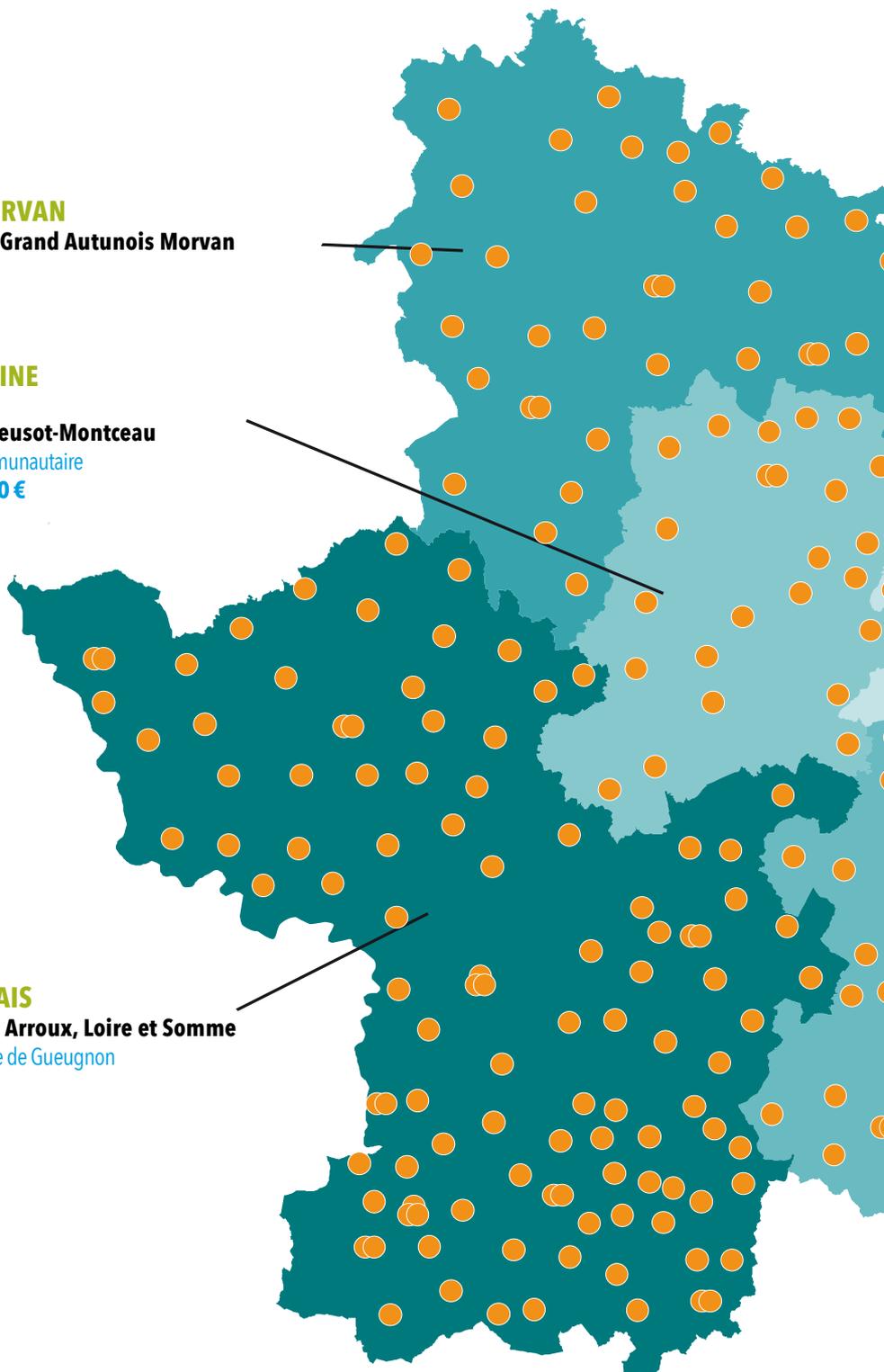
**Aide départementale : 250 000 €**

#### PAYS CHAROLAIS-BRIONNAIS

**Communauté de communes Entre Arroux, Loire et Somme**

Réhabilitation de la piscine communautaire de Gueugnon

**Aide départementale : 250 000 €**



## ➔ CHALONNAIS

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE ZONES D'ACTIVITÉS

### Communauté d'agglomération Le Grand Chalon

Zone d'activités SaôneOr

**Aide départementale : 62 500 €**

### Communauté de communes Entre Saône et Grosne

Aménagement de la ZAE Echo Parc à Sennecey-le-Grand

**Aide départementale : 62 500 €**

### Communauté de communes Saône Doubs Bresse

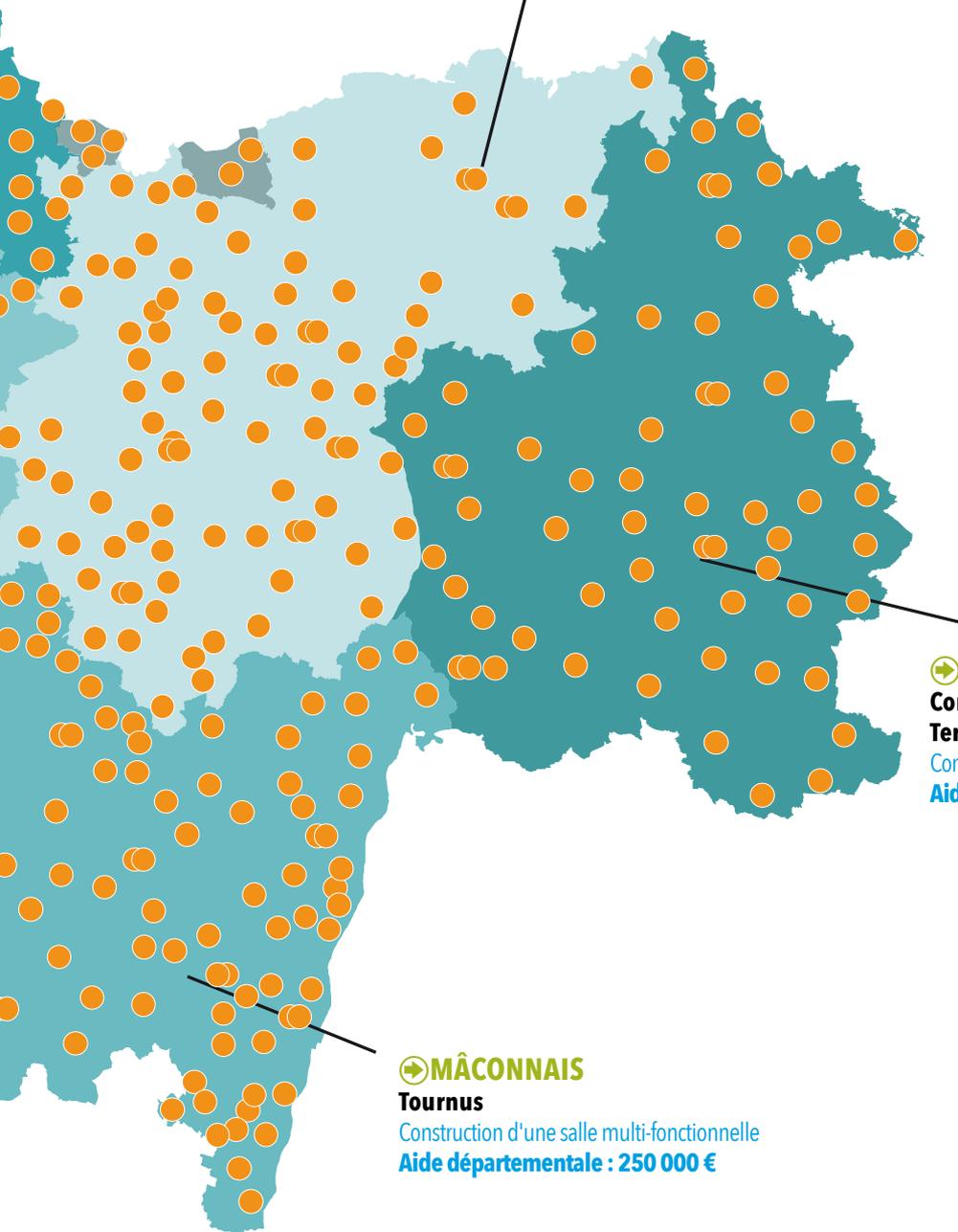
Aménagement des ZAE de Charbonneau à Ciel et des Quarts à Saint-Martin-en-Bresse

**Aide départementale : 62 500 €**

### Communauté de communes Sud de la Côte Chalonnaise

Création d'une zone d'activités à Buxy

**Aide départementale : 62 500 €**



## ➔ BRESSE BOURGUIGNONNE

### Communauté de communes Terres de Bresse

Construction d'une résidence seniors

**Aide départementale : 250 000 €**

## ➔ MÂCONNAIS

### Tournus

Construction d'une salle multi-fonctionnelle

**Aide départementale : 250 000 €**

## LE DÉPARTEMENT UTILE

POUR LES TERRITOIRES

# PONT DE BOURGOGNE

MONTANT TOTAL DE L'OPÉRATION 6 M€ TTC



© CD71

Le Département de Saône-et-Loire a lancé des travaux sur le pont du Bourgoigne, ouvrage d'art permettant de franchir la Saône entre Chalon-sur-Saône et Saint-Marcel. D'un montant total de 6M€ et entièrement financés par la collectivité départementale, ces travaux sont absolument nécessaires pour conforter la pérennité de l'ouvrage.

Construit en 1992, le pont de Bourgoigne souffre depuis très longtemps d'une maladie qui fait gonfler et fissurer le béton. Causée par la montée très élevée des températures du béton lors de la construction, elle n'était pas connue à l'époque et les mesures de précaution n'ont de fait pas été prises. Afin de minimiser les dégâts, le Département de Saône-et-Loire engage de lourds travaux sur ce pont. L'enjeu est double : garantir la durée de vie de l'ouvrage (qui doit être de 100 ans pour la structure et de 40 ans minimum pour les haubans) et conserver l'esthétique de l'ouvrage réalisé par l'architecte Charles Lavigne.

Les travaux engagés sur le pont de Bourgoigne vont s'étaler sur deux ans (2020 et 2021) et comportent deux phases.

**1<sup>re</sup> phase : entre le 20 avril et fin 2020 - 1,9 M€ TTC**

La première phase de travaux concerne la réfection des haubans (gainés de protection autour des câbles) ainsi que plusieurs opérations d'entretien sur les ancrages bas.

**2<sup>e</sup> phase : entre avril et novembre 2021**

La deuxième phase concerne le confortement des appuis (pylônes). Puisque ces travaux interviennent dans la Saône sur les piliers du pont, l'impact sur la circulation sera minime.

### LE PONT DE BOURGOGNE EN CHIFFRES

- > Période de construction : 1989-1992
- > Longueur totale : 352 mètres
- > Hauteur : 46 m
- > 20 000 véhicules environ passent sur le pont chaque jour

## PLUS DE 3 M€ POUR SÉCURISER LES VIRAGES DE MARY ET SAINT MARCELIN-DE-CRAY



© CD71

Dans le cadre de son action au quotidien pour entretenir et améliorer la voirie départementale, le Département de Saône-et-Loire a engagé en 2019 un important chantier de soutènement et de rectification de virages de la RD980 dans les communes de Mary et de Saint Marcelin-de-Cray. C'est pour la collectivité un investissement de 3,7 M€ au service de la sécurité et du confort des usagers.

La RD980, route classée à « grande circulation », porte un trafic de l'ordre de 4 000 véhicules par jour entre Cluny et Montceau-les-Mines. Face à la fréquence forte d'accidents matériels dû principalement au tracé sinueux et en pente de la route, le Département a décidé d'engager d'importants travaux. Objectifs : sécuriser cette section en traitant les virages pour leur donner un rayon plus adapté au trafic tout en garantissant la sauvegarde du patrimoine routier en décalant la route côté amont.

L'ampleur des travaux à réaliser nécessitait de les mener en deux phases. La première, d'une durée de 5 mois et d'un montant de 1,9 M€, a été réalisée en 2019.

**La deuxième phase de travaux, d'un montant de 1,8 M€, a débuté le 4 mai dernier.** Réalisée sous route barrée avec coupure totale de la circulation, elle prendra fin le 30 octobre, sous réserve d'imprévus ou d'intempéries éventuelles. Ces travaux consistent au défrichement des parcelles acquises

### DÉVIATIONS MISES EN PLACE

Pendant la coupure de circulation, des déviations sont mises en place entre Cluny et Montceau-les-Mines.

Pour les poids-lourds, une déviation sera mise en place dans les deux sens, par les branches de la RCEA (RN79 et RN80) entre les échangeurs de Sainte-Cécile et de Blanzay via Paray-le-Monial.

Pour les véhicules légers, dans le sens Cluny vers Montceau-les-Mines, une déviation sera mise en place en empruntant la D983, D105 et D405 depuis la Croisée de Cray, via Joncy et Mary. Dans le sens Montceau-les-Mines vers Cluny, une déviation passera par la D33, D27 et D983 via Le Rousset-Marizy, la Guiche, Saint-Martin-de-Salencey, Chevagny-sur-Guye et Saint Marcelin-de-Cray.

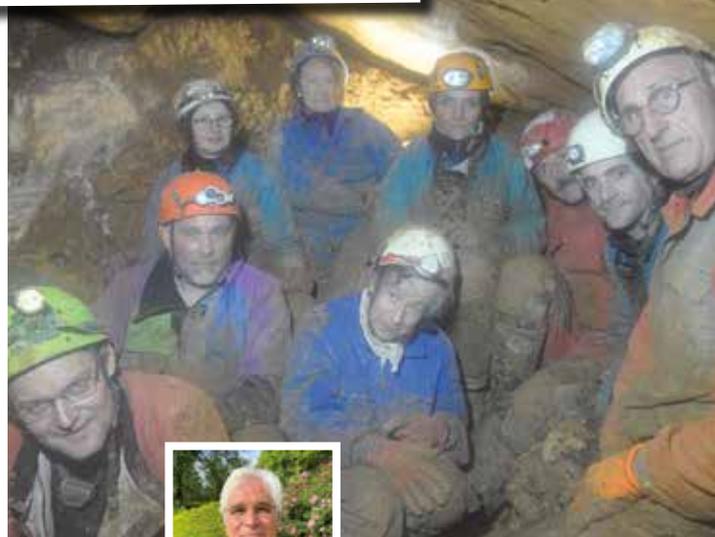
par le Département, au terrassement par talutage, à la réalisation de parois clouées ou stabilisées, à la création d'enrochements de soutènement en aval de la route ainsi qu'à la réfection de la chaussée. Pour permettre au personnel des entreprises de travailler en toute sécurité, il est demandé aux usagers de respecter la signalisation temporaire et de bien suivre les itinéraires de déviation mis en place en amont du chantier.

**Service territorial d'aménagement du Mâconnais : 03 85 59 15 55**

## LE DÉPARTEMENT UTILE POUR L'ATTRACTIVITÉ



**RÉOUVERTURE  
DÉBUT JUILLET**



**« Le nouveau bâtiment d'accueil, bientôt opérationnel, et la découverte de nouvelles salles valorisent ce site préhistorique classé qui accueille 25 000 visiteurs par an. »**

**Hervé Reynaud,**  
conseiller départemental délégué à la culture et au patrimoine

Découverte début février  
de deux nouvelles salles aux Grottes d'Azé.

## GROTTE D'AZÉ UNE DÉCOUVERTE IMPORTANTE

Lors d'une opération de désobstruction, un groupe de spéléologues a découvert début février deux nouvelles salles aux Grottes d'Azé.

**A**près des centaines de mètres et des dizaines d'années de creusement dans une galerie remplie d'argile, une nouvelle salle s'est révélée aux amateurs de sous-sols à 360 m de l'entrée. Plus loin, en réinvestissant les lieux, les spécialistes ont aperçu une seconde salle, où seuls deux d'entre eux sont entrés à ce jour du fait de la fragilité et de la beauté de ce lieu.

Les griffades de chauves-souris laissent à penser que celle-ci communique, ou a communiqué, avec l'extérieur. Les recherches vont donc se poursuivre pour en savoir plus même si pour l'instant, la seule certitude est que les lieux ne sont pas aménageables pour les visiteurs car il faudrait évacuer, de leurs sédiments, 150 mètres de galeries et réaliser de nombreux travaux. Malgré tout, cette découverte inédite laisse présager d'autres surprises...

Le spéléo club « Argilons », présidé par Didier Accary, collabore avec l'association culturelle du site, présidée par Lionel Barriquand, afin de mener les travaux de désobstruction et de recherches. Ces recherches sont variées et touchent de nombreux domaines (environnement, archéologie, paléontologie, géologie, climatologie...). Elles ont permis de faire d'Azé un site de référence au niveau national et international.

### Un nouveau bâtiment d'accueil

Le Département de Saône-et-Loire, propriétaire du site classé des Grottes d'Azé, a construit un nouveau bâtiment d'accueil. Entièrement financé par le Département, ce bâtiment, d'une surface de 270 m<sup>2</sup>, comprend un grand espace accueil-boutique, un espace d'interprétation, une salle pédagogique également utilisable pour des expositions temporaires et des services (toilettes, distributeurs de boissons). Le parking des visiteurs a lui aussi été refait à neuf et l'accès au site sécurisé.

**930 000 € TTC**

**c'est le montant des travaux pour la construction d'un  
bâtiment d'accueil aux Grottes d'Azé,  
100% financés par  
le Département de Saône-et-Loire**

## AGRICULTURE

# J'VEUX DU LOCAL POUR FAIRE LE PLEIN DE PRODUITS LOCAUX



Vous souhaitez vous approvisionner en produits locaux et connaître les points de vente à proximité de chez vous ? Un annuaire des produits en circuits courts, créé à l'initiative du Département de Saône-et-Loire et de la Chambre d'agriculture, vous permet d'accéder

facilement aux bons produits, au bon endroit. Son nom : « J'veux du local ».

« J'veux du local » est une plateforme web ayant pour objectif de référencer l'ensemble des acteurs de l'alimentation de proximité de Saône-et-Loire. Y sont répertoriés sous forme de carte **plus de 250 agriculteurs en circuits-courts et une cinquantaine de lieux de vente de produits locaux** : marchés, magasins de producteurs, caveaux de vigneron, AMAP\*... et bientôt d'autres acteurs ! La recherche s'effectue par type de produit ou zone géographique. Ce site est le fruit d'une collaboration entre le Département de Saône-et-Loire et la Chambre d'agriculture, réunis autour d'une volonté commune : promouvoir les circuits de proximité et la consommation de produits locaux auprès de tous (consommateurs, collectivités, restaurateurs, commerçants, etc.). Depuis plusieurs années déjà, tous deux ont fait du développement des circuits alimentaires de proximité un axe important de leur politique. Plus qu'un simple site internet, ce projet s'inscrit plus largement dans une démarche d'accompagnement des acteurs du monde agricole, d'aide au développement d'une agriculture diversifiée et dynamique, et de soutien à l'économie locale.

Avec « J'veux du local », faites le plein de produits locaux et devenez consomm'acteur !

[www.jveuxdulocal.fr](http://www.jveuxdulocal.fr)  
Facebook : j'veux du local

\*Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

## LABEL GRAND SITE DE FRANCE

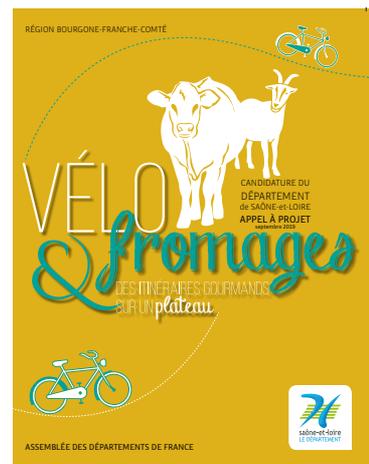


Le renouvellement du label Grand site de France pour le site de Solutré Pouilly Vergisson a été étudié au ministère de la Transition Écologique et Solidaire à Paris. Si l'avis de la commission s'est avéré favorable pour la reconduction du prestigieux label pour une durée de 6 ans, il faut dorénavant attendre la confirmation officielle qui interviendra prochainement par décret ministériel.

[rochedesolutre.com](http://rochedesolutre.com)

## LABEL VÉLO ET FROMAGES

Initié par l'Assemblée des Départements de France et porté par le Département, ce label valorise une boucle gourmande qui relie Mâcon à Chalon-sur-Saône par la Voie verte et Chalon-sur-Saône à Mâcon par la Voie bleue. Cet itinéraire vélo très facile de 145 km permet de découvrir le fromage de chèvre avec 10 éleveurs et 13 marchés.



## ERRATUM

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

Dans le dernier numéro de ce magazine (n°19 – Hiver 2020), certaines photos du trombinoscope du Conseil départemental des jeunes ne correspondaient pas aux élus.

Voici donc **Lola Daussin** et **Marius Dubois** pour le collège En Fleurette à Saint-Gengoux-le-National, **Thomas Girard** et **Rose Bravais** pour le collège Louis-Pasteur à Saint-Rémy.



**En fleurette / Saint-Gengoux-le-National :**  
Lola DAUSSIN et Marius DUBOIS



**Louis-Pasteur / Saint-Rémy :**  
Thomas GIRARD et Rose BRAVAIS

## AU QUOTIDIEN



*Mathilde Drouin, apprentie gestionnaire de ressources humaines, avec sa tutrice Anne-Cécile Pelletier.*

## 24 POSTES OUVERTS À L'APPRENTISSAGE À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

L'insertion professionnelle des jeunes est un axe prioritaire du Département de Saône-et-Loire, notamment avec l'apprentissage qui est une vraie opportunité de réussite professionnelle. Ce contrat, de 1 à 3 ans selon la durée du cursus, permet de se former à un métier dans le cadre d'une formation en alternance. Pour la rentrée 2020, 24 postes vont être proposés au sein du Département de Saône-et-Loire.

### L'APPRENTISSAGE, SUR LA VOIX DE LA RÉUSSITE

#### ➔ UNE VÉRITABLE OPPORTUNITÉ POUR LES JEUNES

Pour un jeune de 16 à 29 ans (et sans limitation d'âge pour les personnes en situation de handicap), le contrat d'apprentissage est incontestablement une chance, dans la mesure où il lui permet de suivre une formation diplômante et d'acquérir des compétences professionnelles par l'exercice d'un métier, ceci en percevant une rémunération.

#### ➔ UN DÉPARTEMENT EXEMPLAIRE

Profondément engagé en faveur de la formation et de l'emploi, le Département ouvre l'accès par la voie de l'apprentissage à nombre de ses 110 métiers.

Il s'engage également dans le cadre du FIPHFP (Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) à recruter des apprentis bénéficiant de la reconnaissance de travailleur handicapé.

#### ➔ L'APPRENTISSAGE AU DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

- 13 apprentis présents à la rentrée 2019
- 6 postes supplémentaires ont été créés en 2018, soit 22 postes au total pour la collectivité
- 47 contrats, pour des durées d'1 à 2 ans, ont été signés depuis 2015
- 24 postes vont être proposés à la rentrée 2020.

#### ➔ INTÉRESSÉ(E) PAR L'APPRENTISSAGE À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2020 ?

> Renseignements sur les postes ouverts au Département sur [www.saoneetloire71.fr](http://www.saoneetloire71.fr) rubrique **emploi**

**PARCE QUE LES JEUNES SONT L'AVENIR DU TERRITOIRE, LES PRÉPARER AU MIEUX À LEUR AVENIR PROFESSIONNEL ET LES ACCOMPAGNER DANS LEUR CHOIX D'ORIENTATION SONT QUELQUES-UNES DES AMBITIONS DU DÉPARTEMENT POUR LA JEUNESSE !**

Les élus de la majorité  
**UNION POUR L'AVENIR DE LA SAÔNE-ET-LOIRE**

## LA SAÔNE-ET-LOIRE UNIE POUR FAIRE FACE À LA CRISE

**Tout au long de cette crise, les élus de la majorité ont souhaité mobiliser les forces du Département pour parer au plus urgent et palier aux carences de l'Etat.**

La volonté des élus de la majorité a reçu le concours des agents du Département. Près de 200 agents se sont portés volontaires pour confectionner les masques, les conditionner et enfin les livrer aux structures démunies. Nos agents ont apporté un soutien aux nombreuses structures partenaires : nettoyage dans les EHPAD, aide aux devoirs dans les structures de protection de l'enfance, livraison d'ordinateurs... Unie notre collectivité a montré son plus beau visage, celui du don, de l'entraide et de la générosité.

**L'épidémie a été maîtrisée grâce à un effort inouï des français, le civisme que l'on croyait disparu s'est raffermi à la faveur de cette crise. Les élus de la majorité ont pris leur part, conscients du rendez-vous historique.**

À la crise sanitaire s'est ajoutée une crise économique. **Le Président et sa majorité ont proposé un plan de 50 millions d'euros à l'assemblée départementale du 14 mai pour sauver les acteurs de la vie économique saône-et-loirienne et aider les structures intervenant dans le champ des solidarités.**

Nous ne laisserons pas la Saône-et-Loire sortir exsangue de cette crise. C'est le pragmatisme qui a conduit la majorité à élaborer ce plan d'aide unique en France, rendu possible par la bonne gestion du Département depuis 2015 et qui se fera sans augmentation d'impôts.

**La majorité a identifié depuis longtemps la santé comme un enjeu essentiel de la vie de notre Département et de ses habitants.** Aussi au plus fort de la crise notre Département pouvait s'appuyer sur les médecins de nos centres de santé, dévoués et résolus à prêter main forte à leurs collègues des centres hospitaliers. Nous sommes confortés dans notre volonté d'amplifier encore notre politique en matière d'accès aux soins et de renforcer nos centres de santé départementaux, formidables outils de lutte contre la désertification médicale.

Nous avons tenu, félicitations à tous. N'oubliez pas de respirer le bon air de Solutré, du Morvan et de tous nos sites touristiques exceptionnels au cours de l'été.

**Mathilde Chalumeau**

Présidente du Groupe Union pour l'Avenir de la Saône-et-Loire

Les élus de l'opposition,  
**GROUPE GAUCHE 71**

## MOBILISÉ-E-S FACE À LA CRISE SANITAIRE EN SAÔNE ET LOIRE.

**Les élu(e)s du groupe gauche 71 ont voté favorablement le plan de soutien exceptionnel du département dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19.** Il prévoit une mobilisation de 50 millions de crédits sur le budget 2020 pour contenir les répercussions sanitaires, sociales et économiques de cette pandémie. Face à cette crise, le Département se devait d'activer pleinement toutes ses compétences pour les publics auxquels il s'adresse prioritairement, comme les personnes âgées ou en situation de handicap, les enfants confiés ou les personnes en insertion.

Le Département a également choisi d'intervenir en direction des acteurs économiques de Saône et Loire, en abondant le fonds de l'Etat et de la Région ; destiné à soutenir les petites entreprises, artisans et commerçants eux aussi frappés par la perte d'activité, avec des conséquences néfastes sur l'emploi et la vitalité de nos territoires.

**A situation exceptionnelle, il fallait engager des moyens exceptionnels. Au-delà des clivages politiques et sans nier nos différences d'approche dans la gestion de cette collectivité par la majorité, notre soutien lucide et responsable s'est accompagné d'un travail exigeant pour amender ce plan,** dès son élaboration, des préoccupations qui nous semblaient prioritaires et pour un déploiement immédiat des actions envisagées. Nous serons

vigilants quant aux engagements pris pour soutenir les publics les plus fragilisés par cette crise.

Avec un virus qui circule encore et qui menace de disloquer le tissu économique et social de nos territoires, la mobilisation de toutes et de tous est plus que jamais indispensable. Il faut en cela remercier les femmes et les hommes, personnels soignants, professionnels de l'accompagnement, bénévoles, élus locaux, agents publics et salariés qui au quotidien et dans des conditions difficiles ont fait preuve d'engagement pour protéger et soutenir les habitants face à cette pandémie.

L'assemblée a aussi adopté à l'unanimité un vœu initié par le groupe gauche **demandant une extension de la prime COVID 19 à tous les professionnels de l'accompagnement et du soin engagés dans la crise sanitaire.**

Pour le Groupe Gauche 71

**Evelyne Couillerot et Violaine Gillet**, Co-Présidentes

[cd71.groupepegauche@orange.fr](mailto:cd71.groupepegauche@orange.fr)

[www.facebook.com/groupepegauche71](https://www.facebook.com/groupepegauche71) - <https://twitter.com/71Gauche>

03 85 35 35 80

**POUR VOUS,**  
le **DÉPARTEMENT agit!**



PROFESSIONNELS DU TOURISME,  
HÔTELIERS, RESTAURATEURS, ARTISANS,  
COMMERÇANTS, CHEFS D'ENTREPRISE

**DE SAÔNE-ET-LOIRE**

# LE DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE LANCE UN **DISPOSITIF D'AIDE EXCEPTIONNEL** DE 50 MILLIONS D'EUROS.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR  
CE PLAN DE SOUTIEN COVID-19 :  
[www.saoneetloire71.fr](http://www.saoneetloire71.fr)

COVID-19  
**PLAN DE  
SOUTIEN 71**